

BOUDDHISME, VIOL ET PÉDOPHILIE

Une fois n'est pas coutume, je sortirai de ma nuance habituelle pour évoquer ce sujet avec une plume au vitriol.

Nous allons parler des crimes sexuels dans le Bouddhisme, sans concession et sans douceur.

Comme beaucoup d'entre vous, j'avais une image idéalisée du Bouddhisme à travers les reportages télévisés et les émissions consacrées à la « sagesse bouddhiste », le dimanche matin sur France 2.

On y voyait des sages philosophant paisiblement, des moines au visage poupon et bienheureux, des adeptes béats, bref, tous les ingrédients étaient réunis pour attirer le chaland.

J'ai failli m'y faire piéger comme la libellule dans la toile d'araignée mais mon rationalisme et mon agnosticisme m'a sauvé des manipulateurs à la rhétorique fallacieuse.

Derrière ce miroir aux alouettes se cache une toute autre réalité, pour le moins immonde et perverse.

C'est cette face cachée que j'entends mettre en lumière.

Et peu importent les quolibets, j'assumerai pleinement la polémique d'autant que ma culture de juriste m'impose la rigueur dans la vérification de mes sources.

Contempteurs soyez avertis, je suis en ordre de bataille.

Ce qui est frappant c'est que l'on observe qu'il existe un étrange privilège accordé au bouddhisme dans notre imaginaire collectif.

C'est un fait culturel.

Une illusion mortifère

En revanche lorsqu'un prêtre catholique est accusé d'abus sexuels, on n'hésite pas, et à bon droit, d'ouvrir le débat et condamner les institutions, leur fonctionnement, et les insuffisances de leurs mécanismes de protection.

On engage sans vergogne, et c'est heureux, le débat sur leurs responsabilités même si l'église s'efforce de cacher les réalités par l'omerta.

En revanche, lorsqu'il s'agit du Bouddhisme, il est curieux de noter que, le simple fait de poser la question semble parfois constituer une agression contre la « sagesse orientale ».

Et déclenche l'ire des belles âmes aux cris d'orfraie.

Voilà donc démasqué en ces quelques lignes le bouclier intellectuel trompeur et sophistique du Bouddhisme en occident.

Comme si le crâne rasé, la robe safran et quelques citations sur la compassion constituaient une garantie de moralité.

Pff... !

Évidemment, il n'en est rien, un moine reste un être humain a *fortiori* lorsqu'il exerce un ascendant moral sur autrui.

Une institution religieuse reste une institution humaine avec ses dérives d'autant plus logiques que le dogme et la vérité révélée sont la règle.

Et partout où existent de l'autorité, de la dépendance psychologique, du prestige spirituel, de la confiance et des personnes vulnérables, il existe un risque d'emprise et d'abus.

Le problème n'est pas seulement inhérent au Bouddhisme en tant que tel, mais le Bouddhisme en est un exemple éclatant.

Dire qu'il existe des crimes sexuels commis par des Bouddhistes, des moines ou des responsables de communautés Bouddhistes ne signifie évidemment pas que tous les Bouddhistes sont des criminels, ni que le Bouddhisme serait intrinsèquement pédophile.

Mais il en renferme les ferments.

En effet il y a une réalité sordide qui dépasse les trompeuses apparences.

Le Bouddhisme est-il une religion de violeurs et de pédophiles?

A l'évidence et à première vue oui.

Du moins pour partie des ses membres et les condamnations devant les cours criminelles et les cours d'assises le démontrent.

Ce n'est pas une opinion c'est un fait.

Prenons quelques exemples.

En SAONE-ET-LOIRE la cour d'assises et la cour criminelle départementale ont été saisies de nombreuses fois pour des viols et agressions sexuelles par des moines du temple des milles Bouddhas de la BOULAYE près d'ETANG-SUR-ARROUX mais *idem* dans le PUY-DE-DOME et le sud de la FRANCE.

A ce titre citons quelques récentes affaires qui valurent de lourdes condamnations à leurs auteurs.

En 2018 le susnommé KARMA TSHOJAY moine bouddhiste membre d'une communauté du Temple des Mille Bouddhas en SAONE-ET-LOIRE, a été condamné à 12 ans de réclusion criminelle pour des viols et agressions sexuelles, notamment sur des mineurs par la cour d'assises de SAONE-ET-LOIRE.

Les faits concernaient plusieurs femmes et enfants de disciples, dans les années 1990-2000.

En 2023 le susnommé Lama YESHE NYINGPO, dont le véritable nom est Jean-Louis BLANCHET, ancien guide spirituel de la communauté Bouddhiste du BOST, à BIOLLET (PUY-DE-DOME) a été condamné à cinq ans d'emprisonnement, dont trois avec sursis par la cour d'assise du PUY-DE-DOME à RIOM pour des accusations de viols concernant deux anciennes disciples.

En Février 2022, dans le Var, Sean O'NEIL a été condamné par la cour d'assises du VAR à 19 ans de réclusion criminelle pour des viols sur trois mineures.

Le rapport de la Miviludes précise que l'affaire concernait un mouvement se réclamant du bouddhisme.

De 1997 à 2025, dans les Alpes-de-Haute-Provence, le domaine du Château de Soleils, lié au groupe Bouddhiste tibétain OGYEN KUNZANG CHÖLING de Robert SPATZ, a fait l'objet de graves accusations de maltraitances et d'abus sexuels.

Les faits son têtus et nombreux.

Et pourtant, des éminents religieux comme Mathieu RICARD ont cultivé l'ambiguïté en ne condamnant pas vigoureusement SPATZ malgré les évidences tel que le rapporte Jean-François BUYSSCHAERT.

Outre ces évidences la véritable question est beaucoup plus dérangeante, que se passe-t-il lorsqu'un individu doté d'une autorité spirituelle abuse de cette autorité, et que son entourage préfère protéger l'institution plutôt que la victime ? (Que n'a pas fait ou dit Mathieu RICARD ?).

C'est là que les choses deviennent sérieuses.

Car l'emprise spirituelle peut être particulièrement redoutable.

Le disciple ne voit pas nécessairement son maître comme un simple professeur.

Il peut lui attribuer une connaissance supérieure, une sagesse exceptionnelle, voire une forme d'autorité morale absolue.

Dès lors, le « maître » ne dispose plus seulement d'un pouvoir institutionnel.

Il dispose d'un pouvoir psychologique.

« Je tai violé parce que tu étais un violeur dans une vie antérieure » m'a dit le religieux du temple des milles bouddhas (Parole de victime aux assises de SAONE-ET-LOIRE).

« *Je te viole car cela va t'élever spirituellement* » dit un autre moine.(parole de victime aux assises de SAONE-ET-LOIRE).

Etc...

La fascination occidentale pour le moine Bouddhiste permet l'emprise qui va jusqu'à l'abandon de son libre arbitre au point de se faire violer ou déposséder de ses biens.

Une question se pose, pourquoi avons-nous si longtemps projeté sur le Bouddhisme une image aussi idyllique ?

Parce que nous avons souvent importé une représentation du Bouddhisme erronée et trompeuse.

Il y a tromperie sur la marchandise.

Et il y a de toute évidence une arnaque morale.

Nous avons retenu les statues de Bouddha, les jardins zen, les bols chantants, la méditation, la pleine conscience et quelques maximes sur la sérénité.

Bref une véritable escroquerie qui a séduit.

L'arbre a produit ses fruits vénéneux.

Le premier inventeur de la divination fut « *le premier fripon qui rencontra un imbécile* » (VOLTAIRE dans l'*Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*, au chapitre XXXI),

Finalement le Bouddhisme comme les autres religions sont des sectes qui ont pignon sur rue.

Le ton est volontiers provocateur mais à bien y réfléchir n'est-il pas si mal fondé que cela ?

A vous d'en juger et d'en débattre.

A moi d'assumer ma polémique.

Nous aborderons plus tard dans une autre chronique les exactions Bouddhistes en ASIE et la pédophilie institutionnalisée en HIMALAYA (Pays arriérés comme le BHOUTAN, le LADAKH, le NEPAL, le SIKKIM, etc).